



COVID-19

## SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES MONTVILLIENS VULNERABLES

En raison de cette période de confinement et de restrictions de déplacements mises en place par le Gouvernement, la Municipalité réactive sa plateforme d'accueil d'écoute et de services à destination des personnes isolées et vulnérables (personnes âgées et personnes handicapées)

Si vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne, vous pouvez solliciter le CCAS qui vous apportera la réponse la plus adaptée.

Accueil téléphonique  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 02 35 30 96 43

## COLIS DES ÂÎNÉS

Compte tenu du contexte sanitaire, les inscriptions pour le colis des aînés s'effectueront uniquement par téléphone au 02 77 67 56 82 jusqu'au 27 novembre 2020. Les modalités de distribution des colis vous seront communiquées ultérieurement.



## VOYAGES DES ÂÎNÉS

Les voyages ANCV ainsi que le voyage organisé à l'étranger par le CCAS et la Ville en 2020 sont reportés en 2021 aux dates suivantes :

- SAINT GERMAIN AU MONT D'OR du 23 au 30 mai 2021
- ILE DE RHODES du 20 au 27 juin 2021
- PORT MANECH du 11 au 18 septembre 2021

Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 77 67 56 82.



Au moment où nous éditons le magazine et compte tenu de la situation sanitaire, nous attendons encore des précisions concernant l'organisation de l'édition 2020 du Téléthon.

L'Office Municipal des Sports, pilote du Téléthon à Montvilliers, en lien avec les services de la Ville, travaille avec l'ensemble des associations sportives du territoire pour proposer des actions adaptées, pour une mobilisation

au profit du Téléthon.

Le Téléthon devrait donc se dérouler à Montvilliers le 12 décembre prochain avec le traditionnel Village Téléthon situé place François Mitterrand.

Bien entendu, la possibilité de maintenir ou non, en totalité ou en partie, cette manifestation relèvera d'une décision qui sera prise au dernier moment, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Programme complet à retrouver sur

[VILLE-MONTVILLIERS.FR](http://VILLE-MONTVILLIERS.FR)



et par voie d'affichage dans les services municipaux